

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Ministry of Training,  
Colleges and Universities

Ministère de la Formation  
et des Collèges et Universités

French-Language Education  
Policy and Programs Branch  
Mowat Block, 8<sup>th</sup> Floor  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2  
Tel : 416 325-2127  
Fax : 416 325-2156

Direction des politiques et programme  
d'éducation en langue française  
Édifice Mowat, 8<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2  
tél : 416 325-2127  
télééc : 416 325-2156



## NOTE DE SERVICE

**Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation

**Expéditeur :** Denys Giguère, directeur  
Direction des politiques et programmes  
d'éducation en langue française

**Date :** le 6 mai 2015

**Objet :** **Processus de soumission de projets en appui à la réussite des élèves et de projets de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique, de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année**

---

La présente note de service porte sur le financement annoncé à la note de service B8 à la rubrique *Soutien aux élèves et aux écoles de langue française*. Afin de poursuivre l'harmonisation des pratiques dans le cadre de la Stratégie visant la réussite des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, le Ministère invite les conseils scolaires de langue française qui le souhaitent à soumettre des propositions de projet pour l'un, l'autre ou un projet conjoint jumelant les deux volets suivants :

Volet 1 :	Projet pilote en appui à la réussite des <b>élèves</b> visant à soutenir les initiatives de réduction des écarts de rendement et à assurer de hauts niveaux de rendement des élèves de la 7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année
Volet 2 :	Projet de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique visant à accroître et maintenir la <b>capacité du personnel scolaire</b> afin d'intégrer davantage et de façon durable la différenciation pédagogique

Pour poursuivre les objectifs du Ministère, le travail doit se maintenir afin de tisser des liens étroits entre le curriculum, les itinéraires d'études et l'engagement de l'élève aussi bien que d'appuyer le personnel enseignant à mettre en œuvre des approches différenciées soutenant l'apprentissage en salle de classe.

Afin de vous appuyer dans la soumission de votre demande de projet, vous trouverez en pièces jointes :

- les précisions, attentes et limites liées aux différents volets de la demande: objectifs, champs d'intervention et idées pouvant appuyer les champs d'intervention (annexe 1);
- un survol des éléments du plan d'action du document *Atteindre l'excellence : une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* liés à la Stratégie visant la réussite des élèves 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (annexe 2);
- les critères d'appréciation des demandes de projet (annexe 3).

Le formulaire de demande se trouve à : [https://fr.surveymonkey.com/r/formulaire\\_reussite](https://fr.surveymonkey.com/r/formulaire_reussite). Toute question relative à la présente note de service peut être posée à [michel.racicot@ontario.ca](mailto:michel.racicot@ontario.ca) pour le volet 1 et à [genevieve.patry@ontario.ca](mailto:genevieve.patry@ontario.ca) pour le volet 2.

En soumettant un projet, vous acceptez de partager votre planification, le bilan des activités et les produits du projet avec les autres conseils scolaires de langue française en province. Pour ce faire, vous serez appelé à compléter la planification (à remettre le 30 septembre 2015) et le bilan des activités (à remettre le 31 mai 2016) qui se trouvent à l'annexe 4. Dans la mesure du possible, il importera également d'établir un lien clair entre les projets soumis et les objectifs du plan d'amélioration du conseil scolaire. Nous privilégierons les projets qui feront le pont entre le perfectionnement professionnel et la réponse aux besoins des élèves en salle de classe.

La date limite pour soumettre une demande est **le 5 juin 2015**. Les projets seront évalués dans les semaines qui suivent la réception des soumissions et le financement sera confirmé au plus tard le 26 juin 2015.

Nous vous remercions de votre collaboration continue envers la réussite de chaque élève.

Le directeur,

Denys Giguère

c. c. : Leaders pour la réussite des élèves  
Chefs des bureaux régionaux

p. j. :

- Annexe 1 : les précisions, attentes et limites liées à la demande et aux différents volets
- Annexe 2 : un survol des éléments du plan d'action du document *Atteindre l'excellence*
- Annexe 3 : les critères d'appréciation des demandes de projet
- Annexe 4 : la planification et le bilan des activités

**Annexe 1 : Précisions, attentes et limites liées à la demande et aux différents volets**

	<b>Volet 1 : Projet pilote en appui à la réussite des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</b>	<b>Volet 2 : Projet de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique</b>
	Poursuivre nos efforts visant la réduction des écarts, assurer l'équité et assurer de hauts niveaux de rendement pour tous <b>les élèves</b> . Appuyer les approches différenciées et novatrices comportant des solutions locales afin de soutenir davantage l'engagement et l'amélioration du rendement de chaque élève et plus particulièrement, les élèves aux besoins particuliers.	Accroître et maintenir la <b>capacité du personnel scolaire</b> afin d'intégrer la différenciation aux pratiques pédagogiques dans le but d'engager les élèves dans leur apprentissage et répondre à leur besoin.
	Le financement disponible soutiendra la formation du personnel, l'achat de matériel ou de ressources pédagogiques, l'achat de service ou le partage de pratiques.	Le financement disponible soutiendra les activités de perfectionnement professionnel. Les frais de participation aux conférences annuelles ne sont pas admissibles.
	Les demandes ne peuvent servir à d'autres fins que celles citées à même la présente note de service. Les demandes ne peuvent non plus servir à bonifier des subventions reçues dans le cadre d'autres initiatives du Ministère. L'achat de technologie n'est pas admissible.	
	Stratégies ou initiatives ciblant : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'accompagnement vers l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario               <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre à l'élève de rencontrer les seuils de cumulation de crédits selon leur année scolaire;</li> <li>- permettre à l'élève de faire preuve d'un haut niveau de rendement.</li> </ul> </li> <li>2. L'engagement des élèves               <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre à l'élève de s'engager dans son projet de cheminement de vie et de carrière;</li> <li>- appuyer les groupes d'élèves qui affichent un écart par rapport à leurs pairs (notamment les élèves suivant des cours appliqués);</li> <li>- permettre aux élèves à risque de bénéficier d'une personnalisation de leur cheminement vers la réussite.</li> </ul> </li> <li>3. Les stratégies à haut rendement               <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des continuums qui informent les membres de la communauté scolaire au sujet du profil de l'élève et qui mènent aux stratégies à haut rendement permettant de réduire les écarts;</li> <li>- développer les enquêtes collaboratives afin de tirer avantage de l'étude de travaux des élèves et poursuivre une pratique réflexive des approches pédagogiques.</li> </ul> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permettre au personnel scolaire de s'investir dans des pratiques et des méthodes d'enseignement novatrices soutenues par les technologies de l'information et de la communication.</li> <li>2. Améliorer le rendement des élèves inscrits aux cours appliqués en différenciant l'enseignement et en augmentant le nombre d'élèves qui atteignent la norme provinciale.</li> <li>3. Réduire les écarts de rendement de tous les élèves en leur donnant plus de flexibilité et d'autonomie et en examinant différents modèles d'apprentissage.</li> </ol>
	- Mettre en œuvre des pratiques	- Offrir des activités de perfectionnement

	<b>Volet 1 : Projet pilote en appui à la réussite des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</b>	<b>Volet 2 : Projet de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique</b>
appuyer les champs d'intervention	<p>s'appuyant sur les outils et la pédagogie de l'ère numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des situations différenciées, authentiques et significatives d'apprentissage pour les élèves inscrits aux cours appliqués.</li> <li>- Proposer un appui afin de pallier les indicateurs particuliers (accumulation de crédits, amélioration du rendement, assiduité scolaire).</li> <li>- Différencier la programmation scolaire des élèves qui bénéficient des programmes en Actualisation linguistique du français (ALF) ou du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) afin de leur permettre d'accéder aux cours donnant droit aux crédits de ces programmes-cadres et mieux répondre à leur besoin.</li> <li>- Appuyer la récupération de crédits par l'entremise des ressources d'apprentissage de la Banque de ressources éducatives de l'Ontario (BREO) ou du Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO).</li> <li>- Favoriser l'apprentissage hybride.</li> <li>- Développer un profil de sortie de l'élève de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année comprenant des indicateurs clairs portant sur la littératie, la numératie, les compétences essentielles de l'ère numérique, les habiletés et les habitudes de travail et autres critères jugés essentiels à la réussite de tous les élèves.</li> <li>- Appuyer les transitions (cycle moyen au cycle intermédiaire, cycle intermédiaire au cycle secondaire, secondaire au marché du travail).</li> <li>- Mettre en place de stratégies ciblant le bien-être des élèves.</li> <li>- Offrir un appui plus personnalisé d'un groupe d'élève.</li> </ul>	<p>professionnel sous forme : d'enquêtes collaboratives, de formation, d'accompagnement, de jumelage de classes ou d'écoles, de jumelage de conseils scolaires, de sessions de travail (par ex., interpaliers, régionales, en face à face, virtuelles, etc.) ou de production de webémissions structurées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former le personnel à mettre en œuvre des pratiques différenciées s'appuyant sur les outils et la pédagogie de l'ère numérique.</li> <li>- Développer chez le personnel enseignant l'apprentissage intégré et l'enseignement par projet en mettant l'accent sur la planification à rebours.</li> <li>- Développer chez le personnel enseignant l'enseignement par projet et l'intégration des matières.</li> <li>- Assurer l'embauche d'une experte-conseil ou d'un expert-conseil des domaines tels l'enseignement explicite, l'enquête collaborative, etc.</li> <li>- Se doter d'une culture de collaboration grâce au cycle d'apprentissage professionnel</li> <li>- Outiller le personnel enseignant dans le développement du profil d'élève ou de profil de classe.</li> </ul>

## Annexe 2 : Survol des éléments du plan d'action du document *Atteindre l'excellence* liés à la Stratégie visant la réussite des élèves 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

Les critères suivants peuvent servir à inspirer la rédaction de vos demandes.

Source : *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/excellent.html>], avril 2014

<p style="text-align: center;"><b>ATTEINDRE L'EXCELLENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Investir dans les pratiques et les méthodes d'enseignement innovatrices fondées sur la technologie pour motiver tous les élèves et répondre plus précisément aux besoins de l'apprenant.</li> <li>✓ Donner aux élèves plus de flexibilité et d'autonomie dans leur apprentissage.</li> <li>✓ Élargir les nouvelles occasions d'apprentissage pertinentes.</li> <li>✓ Encourager plus de jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat.</li> <li>✓ Accroître la capacité des élèves en mathématiques, sciences et technologie.</li> <li>✓ Promouvoir la valeur des arts du spectacle, encourageant le développement de la pensée critique et de la pensée créative.</li> <li>✓ Diversifier les occasions d'apprentissage en dehors de l'école.</li> <li>✓ Examiner différents modèles d'apprentissage, tels les modèles fondés sur les projets ou transdisciplinaires.</li> <li>✓ Documenter, élaborer et mettre en œuvre des pratiques innovatrices en matière de leadership ainsi que les nettes améliorations qu'elles apportent à l'apprentissage des élèves.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>ACCROÎTRE L'ÉQUITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Investir rapidement et efficacement auprès des enfants et des élèves qui éprouvent des difficultés.</li> <li>✓ Accroître la connaissance et la compréhension de la culture et de l'histoire des PNMI et offrir un meilleur soutien à la transition des élèves PNMI.</li> <li>✓ Offrir de nouvelles occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel en ligne au personnel enseignant et aux élèves.</li> <li>✓ Favoriser l'intégration des services d'éducation dans les services offerts aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers.</li> <li>✓ Augmenter le soutien scolaire et offrir des programmes motivants aux jeunes pris en charge.</li> <li>✓ Meilleur appui aux apprenants adultes.</li> <li>✓ Encourager et respecter les besoins culturels et linguistiques des Premières Nations, des Métis et des Inuits et des francophones.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>REHAUSSER LA CONFIANCE DU PUBLIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Donner aux élèves une bonne éducation qui englobe et surpasse les connaissances de base dans le but de former de jeunes adultes épanouis et prêts à s'élancer vers l'avenir.</li> <li>✓ Améliorer nos programmes de formation initiale à l'enseignement afin de former un personnel hautement compétent qui est prêt à évoluer avec succès dans l'environnement complexe des salles de classe d'aujourd'hui.</li> <li>✓ Nouer des partenariats avec des entreprises et des organismes locaux pour offrir aux élèves davantage d'occasions d'apprentissage par l'expérience.</li> <li>✓ Favoriser une plus grande participation des parents en les informant régulièrement de ce que font leurs enfants à l'école.</li> <li>✓ Sensibiliser davantage la population à l'innovation et à l'apprentissage qui ont lieu dans nos écoles.</li> <li>✓ Élargir les mesures du succès et l'utilisation des données perceptives et démographiques de sorte que les améliorations aux programmes et aux services répondent aux besoins des élèves qui continuent d'avoir des difficultés.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reconnaître et encourager les nombreuses possibilités qu'ont les parents, tuteurs et fournisseurs de soins de s'investir et de s'engager dans l'apprentissage de leurs enfants.</li> <li>✓ Encourager les élèves et le personnel scolaire à trouver des moyens d'être des leaders et de contribuer à la communauté scolaire et la collectivité.</li> <li>✓ Continuer de soutenir les initiatives du secteur de l'éducation dans le cadre de la Stratégie ontarienne de santé mentale et de lutte contre les dépendances, en collaboration avec les autres ministères et partenaires.</li> <li>✓ Collaborer avec nos partenaires provinciaux, régionaux et locaux en éducation et en soins de santé pour maximiser la prestation de services et l'accès à ceux-ci ainsi que favoriser un soutien continu en matière de santé aux enfants.</li> </ul>

Ces quatre objectifs sont interreliés de telle sorte que l'atteinte de l'un favorise l'atteinte des autres. Le personnel scolaire crée des expériences d'apprentissage plus pertinentes, plus appliquées et plus innovatrices qui piquent la curiosité des apprenants et les motivent à réaliser leurs rêves.

### Annexe 3 : Critères d'appréciation des demandes de projet

Les critères suivants peuvent servir à inspirer la rédaction de vos demandes.

<b>Volet 1 – Projet en appui à la réussite des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</b>	<b>Volet 2 – Projet de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ porte sur l'amélioration de l'apprentissage des élèves</li> <li>✓ identifie les élèves comme cible d'intervention primaire</li> <li>✓ identifie les interventions, services ou autres qui seront mis en place auprès des élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ porte sur le perfectionnement professionnel du personnel scolaire afin d'améliorer l'apprentissage des élèves</li> <li>✓ identifie le personnel scolaire comme cible d'intervention primaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ identifie un des champs d'intervention proposé à même la note de service</li> <li>✓ justifie au niveau du conseil une raison d'être ou un besoin pour l'initiative proposée</li> <li>✓ identifie les indicateurs de la Stratégie visant la réussite des élèves qui seront touchés par le projet</li> <li>✓ fait preuve d'une intention claire et précise pouvant mener à un impact significatif au niveau de la réussite des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</li> <li>✓ est fondé sur une pratique éprouvée par la recherche</li> <li>✓ est fondé sur une pratique contribuant au virage à l'ère numérique</li> <li>✓ identifie clairement les élèves visés par l'initiative proposée</li> <li>✓ propose une théorie d'action et/ou un objectif SMART qui permet de définir une orientation claire des visées du conseil</li> <li>✓ fait preuve d'une approche collaborative au niveau du conseil scolaire et la ou les écoles visées</li> <li>✓ affiche une planification permettant de suivre le déroulement et le progrès du projet tout au long de la période visée</li> <li>✓ identifie les indicateurs qualitatifs ou quantitatifs de performance permettant de mesurer les améliorations (données, artefacts, ressources ou autres)</li> <li>✓ identifie clairement les produits livrables ou extraits visés</li> <li>✓ permet au personnel enseignant de prendre des décisions éclairées sur leurs interventions et leurs approches pédagogiques auprès des élèves</li> <li>✓ identifie les appuis, les accompagnements et les suivis qui seront effectués auprès des élèves et auprès du personnel enseignant dans le but de faire rayonner les pratiques exemplaires, identifie les stratégies de communication permettant au conseil de poursuivre une démarche d'harmonisation et de capacité durable</li> </ul>	

#### Annexe 4 : Planification de la mise en œuvre et bilan des activités

##### Nom et logo du conseil scolaire

##### Planification – à soumettre le 30 septembre 2015

Titre du projet	Activité à mettre en place / perfectionnement professionnel	Résultats visés	Critères de réussite	Clientèle visée	Ressources nécessaires	Ressources ministérielles
Détails des étapes du projet	Responsables	Date de début	Date de fin	Nombre d'écoles visées	Suivis et recommandations	

##### Bilan des activités – à soumettre le 31 mai 2016

Description de l'activité	Date	Clientèle visée	Résultats /commentaires

Un bilan financier sera également requis en juin 2016. Le gabarit du bilan financier vous sera acheminé avec l'entente de paiement de transfert. La planification de votre conseil scolaire ainsi que le bilan des activités seront partagés avec les autres conseils scolaires à même les C@O de la Stratégie visant la réussite des élèves et de la différenciation pédagogique.